

Une formation supérieure professionnelle

L'acquisition des compétences repose sur :

Des enseignements généraux :

- 👉 Culture générale & expression
- 👉 Langue vivante 1 (Anglais)
- 👉 Culture économique, juridique et managériale

Des enseignements professionnels :

- 👉 Relation avec la clientèle et les fournisseurs
- 👉 Gestion des ressources humaines
- 👉 Soutien au fonctionnement et au développement de la PME
- 👉 Atelier professionnel
- 👉 Gestion des risques



Les étudiants conservent un statut scolaire : ils justifient de leurs absences et les professeurs surveillent étroitement la qualité du travail.



CONTACT

Lycée Elie Vinet
7 avenue Pierre Mendès France
16300 Barbezieux
☎ 05-45-78-17-27
📠 05-45-78-87-03



✉ ce.0160010z@ac-poitiers.fr
🌐 www.lycee-elie-vinet.fr

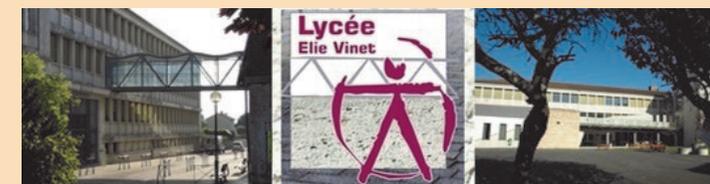
Lycée Élie Vinet BARBEZIEUX



BTS Gestion de la PME

Statut scolaire et apprentissage

**Un objectif :
former le futur bras droit
du chef d'entreprise**



Les missions du collaborateur de direction

Collaborateur direct du chef d'entreprise ou d'un cadre dirigeant de petite ou moyenne entreprise.

Votre mission au sein de l'entreprise :

- Participer à la gestion administrative, comptable et commerciale.
- Préparer et accompagner les décisions du chef d'entreprise.
- Faciliter la mise en relation des parties internes ou externes.

Les activités de gestion de la PME s'exercent dans des structures et des secteurs d'activité diversifiés et attractifs.

Des métiers riches et variés...



La formation

Les compétences développées au sein du BTS :

- Capacités relationnelles
- Autonomie
- Polyvalence
- Initiative
- Curiosité
- Conscience professionnelle
- Maitrise des Technologies de l'Information et de la communication des Entreprises
- Motivation et réactivité

Pour acquérir ces compétences, une formation de deux années est nécessaire.

Une formation accessible quel que soit le baccalauréat obtenu

La formation initiale : stages

Durant leur formation, les étudiants effectuent 12 semaines de stage en entreprise sur les deux années.

Pendant ces périodes, les étudiants découvrent l'univers professionnel, ses contraintes, ses exigences mais aussi ses opportunités d'apprentissage.

L'apprentissage

L'apprenti doit travailler 35 heures/semaine. Il est suivi, en entreprise, par un tuteur et, au lycée, par un enseignant.

Une année scolaire type :

- 30 semaines selon la répartition : 3 jours au lycée et 2 jours en entreprise
- 17 semaines à temps plein en entreprise
- 5 semaines de congés payés

Des aménagements peuvent être prévus ponctuellement en fonction des besoins des partenaires.

Une mixité au sein de la classe

20 étudiants en formation initiale et 4 apprentis.

La PME est étroitement associée à la formation mais aussi à l'évaluation des étudiants